

# Bilan des organisations représentées au Conseil d'administration du Fonds d'expérimentation



Dans le cadre du bilan que le Fonds d'expérimentation est tenu de réaliser conformément à la Loi du 20 décembre 2020, les organisations représentées au sein du Conseil d'administration d'ETCLD ont apporté leur contribution.

Vous trouverez donc, ci-après la contribution de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA).

# L'EXPÉRIMENTATION ET VOTRE ORGANISATION

## Quel est l'avis de votre organisation sur l'expérimentation menée depuis maintenant huit ans ?

Une initiative qui semble porter ses fruits étant donné le développement de territoires habilités et qui suscite un enthousiasme et une réelle dynamique collective sur ces territoires.

Mais un nombre d'emplois créés qui reste relatif par rapport aux moyens humains, techniques et financiers déployés.

## Quels sont les enseignements que vous en tirez ?

Projets de longue haleine, qui nécessitent un engagement important et de long terme pour les acteurs des territoires mobilisés.

Une notion d'adaptation et de « sur-mesure » au niveau de chaque territoire, qui s'inscrit parfaitement dans un cadre expérimental mais peut-être plus délicat à généraliser (même avec plus de 60 territoires habilités).

## Quel est l'avis de votre organisation sur les fondements de cette expérimentation ?

- **Personne n'est inemployable à partir du moment où l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes, ce n'est pas le travail qui manque, ce n'est pas l'argent qui manque ?**
- **la privation durable d'emploi ?**
- **l'exhaustivité, ne laisser aucun volontaire au bord du chemin ?**
- **le contrat à durée indéterminée, à temps choisi ?**
- **le financement des emplois supplémentaires à hauteur des besoins du territoire ?**

Le secteur agricole connaît des tensions de recrutement depuis des années, ce qui impose aux employeurs d'élargir leur vision du recrutement et de prendre en compte des profils plus éloignés du secteur d'activité voire plus éloignés de l'emploi.

Nous avons besoin de tous profils motivés et volontaires pour intégrer les métiers de l'agriculture mais avec les limites d'adaptation liées à la taille de nos entreprises (principalement TPE).

Nous considérons que nos outils collectifs groupements d'employeurs sont un levier pour structurer et accompagner des parcours d'intégration professionnelle en relais des exploitations. D'ailleurs les notions de CDI et temps choisi sont aussi des fondements de nos groupements d'employeurs (concept créé par le secteur agricole).

La FNSEA est plus interrogative sur le modèle économique de l'expérimentation, les premiers territoires habilités n'ayant toujours pas trouvés leur équilibre financier.

## PLACE DANS LA GOUVERNANCE DE L'EXPÉRIMENTATION

### **Comment qualifieriez-vous votre rôle au sein de la gouvernance du Fonds d'expérimentation ?**

Essentiellement un rôle d'observateur et de veille en tant que représentant patronal pour le secteur agricole.

### **Comment votre organisation s'est-elle impliquée dans le Conseil d'administration ou d'autres de ses instances (Commission d'examen des habilitations ; Commission de suivi du Bilan ; groupe de travail ...) ? Quelles ont été ses motivations ?**

La FNSEA est représentée au Conseil d'administration via une collaboratrice du service emploi et uniquement aux séances du Conseil d'administration. Le souhait de la FNSEA n'est pas forcément d'investir les commissions d'examen des territoires candidats, mais de se tenir informé des initiatives, projets et démarches d'innovation sociale.

### **Quels sont les retours de votre organisation sur son engagement au sein d'un projet expérimental ? A-t-elle déjà participé à des démarches similaires ?**

La FNSEA est peu engagée dans ce projet, cependant notre organisation reste ouverte aux éventuels liens à faire entre cette expérimentation et le secteur agricole (développement du salariat et tensions de recrutements).

## PERCEPTION DE LA MISE EN OEUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION

### **Quelle est la perception de votre organisation de la mise en œuvre de l'expérimentation sur les territoires et au niveau national ?**

Les territoires habilités donnent le sentiment de créer de réelles dynamiques multi acteurs au service de l'emploi pour tous sur un territoire.

Pour autant, la perception de la FNSEA est que la majorité des territoires habilités se situent en zones urbaines avec une large contribution d'acteurs publics de types collectivités (par rapport au secteur économique). Les projets en zones rurales paraissent plus difficiles à faire émerger, notamment sur les aspects financiers.

Dans ce cadre le secteur agricole est particulièrement peu investi.

**L'expérimentation contribue à un ensemble de politiques publiques et dynamiques sociétales : transition écologique, cohésion sociale, management inclusif, accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, coopération territoriale, montée en compétences des personnes, égalité entre les femmes et les hommes... Quelle appréciation votre organisation a-t-elle des possibles externalités sur ces thématiques ?**

Les outils, démarches, accompagnements mis en oeuvre dans les EBE, peuvent « transpirer » dans des entreprises dites « classiques ».

Il serait intéressant que les démarches d'inclusion et d'intégration professionnelle de publics éloignés de l'emploi qui se structurent dans des entreprises et organisations collectives non spécifiques au champ de l'insertion obtiennent les mêmes reconnaissances et niveau d'accompagnement.

## PERSPECTIVES AU-DELÀ DE L'EXPÉRIMENTATION

**Quels sont, selon-vous, les enseignements de l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée ?**

Réel levier de retour à l'emploi et plus largement réintégration dans la société pour des publics marginalisés. Pour autant une des clés de cette réussite est un niveau d'accompagnement élevé (moyen humains, matériels et financiers) pour le nombre d'emplois créés

**Dans le contexte des politiques de l'emploi actuelles, quelles évolutions des politiques de lutte contre le chômage d'exclusion pourraient être préconisées ?**

Faire le lien entre les politiques d'emploi et celle du logement et de la mobilité qui sur un certain nombre de territoires (notamment ruraux) doivent aujourd'hui être traitées conjointement pour permettre de réelles perspectives d'emploi.

Retrouvez l'intégralité du bilan de l'expérimentation sur [bilan.etcl.d.fr](http://bilan.etcl.d.fr)



**EXPÉRIMENTATION  
TERRITORIALE CONTRE LE  
CHÔMAGE DE  
LONGUE  
DURÉE**